



## PRÉFACE

---

L'extension croissante des **Spécialités pharmaceutiques**, l'impossibilité où se trouve le praticien de connaître la valeur médicale de chacune d'elles, et disons-le, les questions que m'apporte le courrier de chaque jour, et auxquelles il faut répondre, m'ont inspiré la pensée de ce **Dictionnaire**.

Là, le Médecin trouvera immédiatement — groupés avec méthode et clarté, — tous les renseignements dont il peut avoir besoin. Il aura sous la main la description des remèdes sérieux, journellement employés par le corps médical, *leur base, leur composition, leur dose, leur mode d'emploi, leur prix*, et le seul fait de les trouver consignés dans cet ouvrage sera une garantie de leur efficacité; car un choix s'imposait à ma sollicitude.

Mais, comment ai-je procédé? De la façon la plus simple et la plus rationnelle, en jugeant « *l'arbre par ses fruits* ».

Laissant donc au chimiste le soin d'analyser les produits, au praticien celui de constater les résultats obtenus par leur usage, j'ai adopté comme criterium de mon choix, le seul moyen de contrôle qui fût à ma disposition, savoir : « *la fréquence des demandes* ».

A la tête d'un établissement qui réunit les spécialités françaises et celles étrangères les plus en renom; en rapport journalier avec les principales maisons de Droguerie et de Pharmacie de France, rien ne m'a été plus facile que de constater la faveur accordée aux diverses préparations pharmaceutiques.

C'est donc après vérification de leurs « *Etats de service* », que les spécialités ont été admises à figurer dans ce recueil.

Il me paraît évident, en effet, qu'un médicament prescrit par la généralité des médecins, constamment demandé de tous les points de la France, doit posséder des propriétés curatives incontestables.

Si le diagnostic que je formule ici n'est pas infaillible, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il réunit au moins tous les témoignages de certitude qu'il soit raisonnablement permis d'exiger.

Après ces préliminaires, sur l'origine et le but de cette publication, qu'on me permette de donner un aperçu du plan et de la division de l'ouvrage et des services qu'il est appelé à rendre.

Le Dictionnaire médical et thérapeutique des spécialités pharmaceutiques est divisé en trois parties :

PREMIÈRE PARTIE.

Classification thérapeutique des médicaments;

DEUXIÈME PARTIE.

Nomenclature alphabétique des diverses maladies;

TROISIÈME PARTIE.

Table des spécialités pharmaceutiques.

---

PREMIÈRE PARTIE

Divers systèmes de classification s'offraient à mon choix :

La classification de *J. Pereira*, dite « *Classification anglaise* », avait eu un moment de vogue; elle séduisait à première vue. Ne comprenant que neuf classes, elle paraissait fort simple au premier abord, mais ces neuf classes se divisaient en quantités de sous-classes qui, elles-mêmes, se subdivisaient en ordres et en sous-ordres; enfin, ces ordres et sous-ordres étaient encore groupés par genres. Je l'ai rejetée comme n'étant ni assez méthodique, ni assez commode pour les recherches.

Négligeant d'autres classifications différemment appréciées, j'ai adopté la plus ancienne, celle de *Boucharlat*.

Sauf quelques retouches, réclamées par les progrès de la science, c'est à cette conception magistrale que je me suis arrêté; c'est d'après elle que j'ai classé les nombreux médicaments journallement employés dans la Pharmacopée française.

La liste des **Eaux minérales naturelles et artificielles** avec leur composition termine cette première partie.

#### DEUXIÈME PARTIE

Elle comprend la nomenclature des diverses maladies classées dans l'ordre alphabétique, avec un exposé thérapeutique rappelant sommairement le traitement général à suivre.

A la suite de cet exposé vient la description des spécialités qui conviennent au traitement, leur composition, leur mode d'emploi, leurs effets, etc..., à l'exclusion de toutes celles qui présentent un caractère empirique, ou qui pourraient être considérées comme « *Remèdes secrets* ».

#### TROISIÈME PARTIE

Elle comprend la liste alphabétique de toutes les spécialités pharmaceutiques décrites dans l'ouvrage, avec le nom et l'adresse des préparateurs et le prix au public. — Ce dernier renseignement pouvant être utile au médecin, s'il doit, par exemple, prescrire une médication de longue durée.

Voyons maintenant par des exemples le côté pratique du **Dictionnaire**.

Un docteur, après son diagnostic, reconnaît tous les symptômes de la *phthisie* ; que va-t-il formuler ?

Il est bien évident qu'il ne peut avoir présent à l'esprit tous les médicaments indispensables aux phthisiques ; mais, ouvrant le dictionnaire au mot :

*Phthisie,*

l'exposé thérapeutique succinct lui donne immédiatement, et d'un seul coup d'œil le traitement à suivre, ainsi que la nomenclature de tous les remèdes susceptibles d'être ordonnés aux *phthisiques*, avec leur dose, leur mode d'emploi, en un mot, tous les renseignements dont peut avoir besoin le praticien.

Se reportant à la table générale de la fin du volume, on trouve aussi le prix du médicament ordonné, ainsi que le nom et l'adresse du préparateur.

Second exemple :

Un docteur est en présence d'un convalescent ; il lui a déjà prescrit divers **Reconstituants**, mais, désireux de varier ses ordonnances pour une cause ou pour une autre, il n'a pas présent à la mémoire la série complète et variée de tous les **Analeptiques** qui pourraient convenir à son client, que fait-il dans ce cas ?

A CONVALESCENCE, il trouve bien les divers reconstituants dont il a besoin, mais s'il désire simplement la liste des **Reconstituants** et des **Analeptiques**, la classification thérapeutique du commencement de l'ouvrage lui en donne la liste au complet. (*Voir page 16.*)

De plus, en regard de chacun d'eux, le numéro du paragraphe renvoie au texte du volume où la valeur du médicament est décrite.

Le **Dictionnaire médical et thérapeutique des spécialités pharmaceutiques** aura aussi l'avantage de mettre en relief, et de faire connaître à tout le corps médical d'excellents produits pharmaceutiques justement appréciés, mais connus seulement dans leur région, spécialités dues aux recherches et aux travaux de savants spécialistes provinciaux, la plupart lauréats de nos Facultés, ou ex-internes de nos hôpitaux.

Tous les semestres, un supplément sera publié, il contiendra la description des préparations nouvelles, de celles seulement qui auront rendu de réels et incontestables services en thérapeutique.

Par contre, il reste bien entendu que les diverses spécialités qui ne répondraient plus au but proposé, seront impitoyablement exclues de la deuxième édition du **Dictionnaire**.

Sans me dissimuler les imperfections qui peuvent se rencontrer dans ma publication, j'ose croire cependant qu'elle réalise un véritable progrès sur tous les essais tentés en ce genre.

Désireux de la perfectionner encore, je prie Messieurs les Médecins de me signaler les fautes et les lacunes qu'ils pourraient y remarquer, et de m'indiquer les spécialités dont les résultats ne répondraient plus à leur attente.

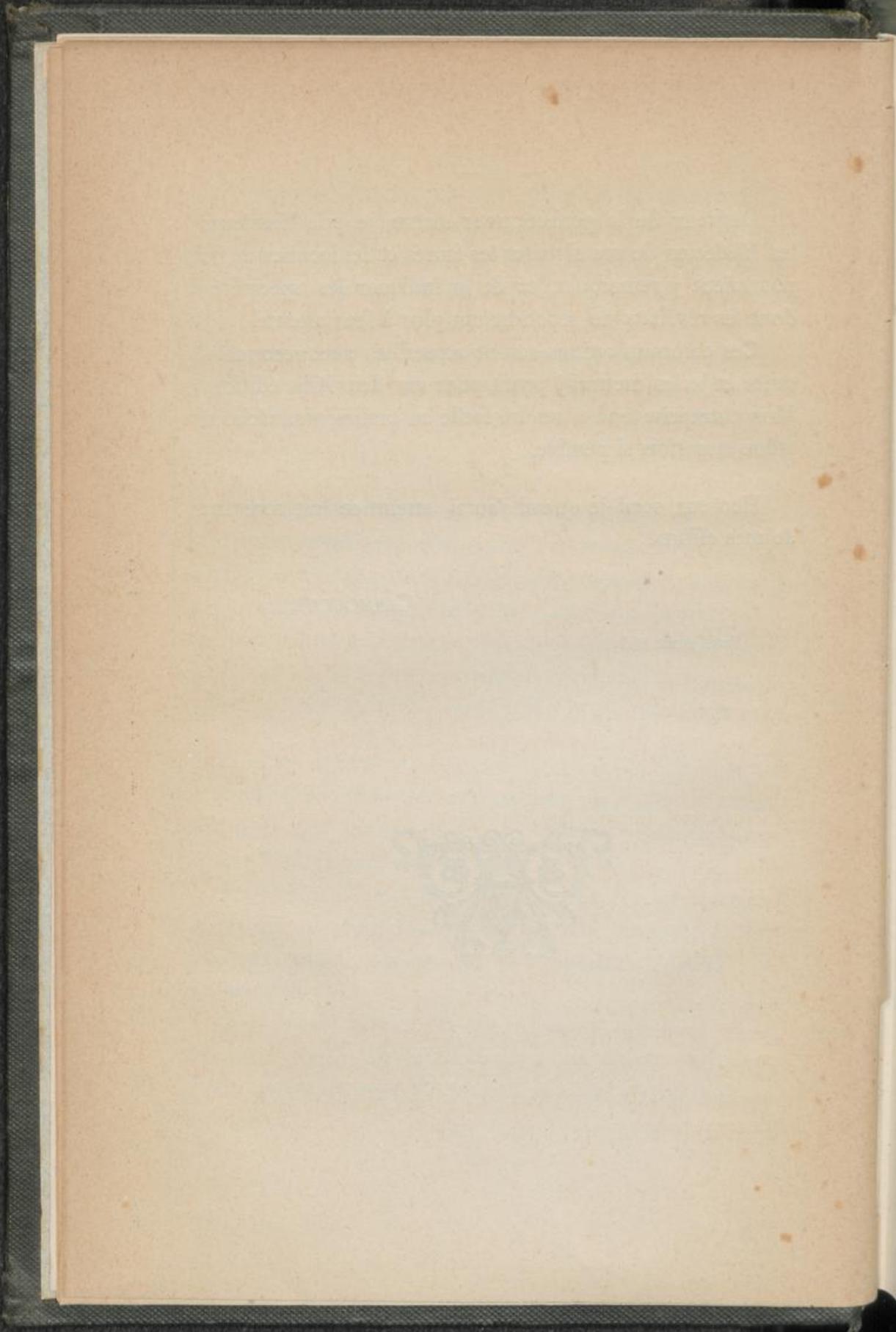
Ces communications seront accueillies avec reconnaissance et je les mettrai à profit pour ma deuxième édition. Mon entreprise tend à rendre facile au praticien sa tâche si ardue et parfois si pénible.

Heureux serai-je quand j'aurai atteint ce but constant de mes efforts.

CARMOUCHE.

Paris, Août 1885.





A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A

A  
A  
A  
A

M